ARRETÉ N° UCA-2026-558

PORTANT COMPOSITION DES JURYS DU MASTER ADMINISTRATION PUBLIQUE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

Vu l'Article L613-1 modifié du Code de l'Éducation,

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA),

Vu l'Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au Diplôme National de Master,

Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les Statuts de l'UCA ;

ARRETÉ

Article 1

La composition des jurys d'examen DU MASTER ADMINISTRATION PUBLIQUE comme suit :

Master Administration publique parc. Droit public interne - 1ère année

Membres du jury

Jennifer MARCHAND, Président, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Elise FRAYSSE, Vice-président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Semestre 1

Anne JACQUEMET GAUCHE, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

Sebastien DEFIX, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Claire MARLIAC, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Loic EYRIGNAC, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Marie elisabeth BAUDOIN, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Melanie ALBARET, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Semestre 2

Anne JACQUEMET GAUCHE, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

Sebastien DEFIX, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Claire MARLIAC, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Loic EYRIGNAC, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Marie elisabeth BAUDOIN, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Melanie ALBARET, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Master Administration publique parc. Droit public interne - 2ème année

Membres du jury

Jennifer MARCHAND, Président, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Anne JACQUEMET GAUCHE, Vice-président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

Semestre 1

Sebastien DEFIX, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Claire MARLIAC, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Loic EYRIGNAC, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Marie elisabeth BAUDOIN, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Melanie ALBARET, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Semestre 2

Sebastien DEFIX, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Claire MARLIAC, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Loic EYRIGNAC, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Marie elisabeth BAUDOIN, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Melanie ALBARET, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Master Administration publique parc. Sécurité publique - 1ère année

Membres du jury

Jennifer MARCHAND, Président, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Claire MARLIAC, Vice-président, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Semestre 1

Loic EYRIGNAC, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Anne JACQUEMET GAUCHE, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

Sebastien DEFIX, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Marie elisabeth BAUDOIN, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Melanie ALBARET, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Elise FRAYSSE, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Semestre 2

Loic EYRIGNAC, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Anne JACQUEMET GAUCHE, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

Sebastien DEFIX, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Marie elisabeth BAUDOIN, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Melanie ALBARET, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Elise FRAYSSE, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Master Administration publique parc. Sécurité publique - 2ème année

Membres du jury

Jennifer MARCHAND, Président, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Claire MARLIAC, Vice-président, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Semestre 1

Loic EYRIGNAC, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Anne JACQUEMET GAUCHE, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

Sebastien DEFIX, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Marie elisabeth BAUDOIN, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Melanie ALBARET, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Semestre 2

Loic EYRIGNAC, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Anne JACQUEMET GAUCHE, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

Sebastien DEFIX, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Marie elisabeth BAUDOIN, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Melanie ALBARET, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Article 2

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Pour le Président, par délégation, le
Directeur Général des Services
David ZUROWSKI

UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

Le 29 octobre 2026

Le 29 octobre 2026

Modalités de recours: En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.